



## LA VIE QUOTIDIENNE

### → sommaire ..

LA VIE QUOTIDIENNE

AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE p. I

Les étapes de la vie .

La santé .

L'éducation .

Le cadre de vie .

SE NOURRIR p. 5

SE DISTRAIRE p. 9

SE DÉPLACER p. 10

SE VÊTIR p. 11

# la vie quotidienne au XVIII<sup>e</sup> siècle



Bien qu'éloignée de Paris, la Lorraine bénéficie d'un foyer culturel et artistique actif ; Léopold et Stanislas mènent une vie fastueuse au milieu d'une cour brillante, animée des esprits éclairés de l'époque. Ces personnages, intéressés par les mondes éloignés, au fait des dernières découvertes scientifiques et des idées philosophiques de Rousseau, Diderot ou Voltaire, annoncent les prémices des idées révolutionnaires. Cette aisance et cette modernité se propagent-elles pour autant dans les couches plus populaires de la société et dans les campagnes les plus reculées ? —> Il est certain que la mise en application des idées des Lumières concourt à l'amélioration des conditions de vie du peuple, notamment en matière de santé, d'hygiène, d'éducation (le taux d'alphabétisation en Lorraine étant semble-t-il bien supérieur à celui de la France). Il n'en reste pas moins qu'une grande part de la population nancéienne est constituée de mendiants, vagabonds, d'enfants abandonnés et que le développement des transports ne parvient pas à sortir les villages de l'influence des croyances ancestrales et de l'emprise de l'Église.



## LES ÉTAPES DE LA VIE ~

**La naissance.** Malgré la succession rapide des couches, une famille ne comporte en moyenne que quatre à cinq enfants. Les raisons principales de ce faible nombre d'enfants sont le mariage relativement tardif pour les femmes comme pour les hommes (entre 26 et 30 ans environ) ainsi que le taux élevé de **mortalité infantile**. Un nouveau-né sur quatre meurt avant son premier anniversaire et à cela s'ajoutent les décès survenus durant l'accouchement. Celui-ci est dispensé par des **matrones** sans formation spécifique qui sont élues par les femmes de la paroisse avec l'assentiment du curé. À partir de 1770, les vies de l'enfant et de la mère sont davantage prises en considération et l'on entend de former des **chirurgiens accoucheurs** capables de préserver leur vie.

**La mise en nourrice.** Cette pratique concerne les groupes aisés de la société urbaine (où l'on estime qu'allaiter enlaidit la femme) et les couches populaires (où la femme travaille). Les nourrices, généralement des villageoises ou des citadines appartenant au groupe des artisans et commerçants, résident parfois chez les parents, à moins que l'enfant ne soit placé à leur domicile. Les lieux d'accueil les plus proches de la ville et les plus sains sont réservés aux familles les plus aisées. Par exemple, les familles de Nancy placent leurs enfants à Dommartemont, Vandœuvre, Eulmont. Les soins et la place accordés aux enfants sont peu importants ; ceux-ci grandissent dans un univers féminin laborieux qu'ils ne doivent pas perturber.

**Les jeunes années.** À l'âge de sept ans, les garçons et les filles sont associés au travail des parents et en particulier aux travaux champêtres dans les campagnes. Pour d'autres moins chanceux qui ne peuvent être nourris par leurs parents, il faut quitter le domicile familial et entrer en apprentissage chez des maîtres ou dans des manufactures. Les manufactures de tissage en particulier utilisent cette **main-d'œuvre appréciable et peu coûteuse** puisqu'un enfant qui travaille plus de dix heures par jour est rétribué au tiers d'un homme robuste.

**La vieillesse.** La vieillesse ne nivèle guère les différences sociales : en effet, il n'est pas rare que dans les milieux pauvres ou à la campagne, l'individu âgé, considéré comme une surcharge pour la famille, soit rejeté. Celui-ci peut alors être pris en charge par la communauté villageoise, vivre de mendicité ou être accueilli dans des structures comme l'hôpital Saint-Julien ou Saint-Charles à Nancy. Dans le meilleur des cas, des dispositions sont prises devant notaire et le vieillard abandonne tout ce qu'il possède à ses enfants qui, en contrepartie, sont tenus de le nourrir et de le loger. Les veuves, quant à elles, ne restent pas démunies : elles bénéficient en effet d'un gain de survie appelé **douaire**, récompense des charges dues à l'éducation des enfants et calculé au moment du mariage. Cette rente, qui peut être unique ou annuelle est constituée sur les biens du mari. Elle peut être retirée à la veuve si celle-ci mène une vie dissolue. ●





**Les différentes maladies.** La Société royale de médecine créée par Stanislas fait la distinction entre les « maladies communes et sporadiques » et les maladies épidémiques. Elle évoque également le caractère saisonnier des premières : l'été semble la saison la plus saine tandis que le printemps occasionne de fréquents « rhumes et fluxions de toutes sortes » et l'automne des « flux de ventre, fièvres putrides et comateuses » ; mais la saison la plus meurtrière est sans conteste l'hiver qui provoque la mort de nombreux malades et « donne naissance aux maladies de la tête et aux paralysies ». —> Malgré les progrès de la médecine, prévaut encore la **théorie des quatre humeurs** (le sang, la bile, la bile noire ou mélancolie, la pituite ou phlegme) dont l'équilibre est censé constituer la santé de l'individu. On considère également à cette époque que les maladies sont transmises par des miasmes contenus dans l'air.

**L'épidémie de variole.** Les grandes épidémies de lèpre et de peste disparaissent ou sont enrayées. Par contre, une épidémie de variole fait des ravages dans tout le pays à partir de 1723. Charles Bagard, président du Collège royal de médecine, en préconise l'inoculation ; mais l'incertitude face à l'efficacité du procédé empêche son utilisation. Quelques années plus tard, on a finalement recours à la **vaccination** inventée par Jenner à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. —> Un service médical urbain est mis en place et dès 1708 l'enseignement de la médecine est réglementé. Nul n'est autorisé à l'exercer même gratuitement sans être licencié de la **faculté**. Il est également interdit aux maîtres barbiers, perruquiers et apothicaires de faire fonction de chirurgien et aux merciers, droguistes et épiciers de faire commerce de médicaments. La santé s'améliore lentement mais cela n'atteint que très peu les campagnes où il n'est pas rare de recourir à des **guérisseurs** aux remèdes parfois dangereux.

**Les cures thermales.** Les nobles et bourgeois aisés de l'époque prennent l'habitude de profiter des bienfaits des cures thermales à Plombières, Contrexéville ou Bussang. Les eaux de Bussang sont même mises en bouteille par la famille Virion qui garde ce privilège jusqu'à la Révolution. On peut citer parmi les visiteuses les plus renommées de ces stations thermales Madame du Châtelet et Madame de Boufflers en 1748, ainsi que les petites filles de Stanislas dans les années 1762. ●



**L'école du peuple.** Avec la progression démographique et les difficultés économiques, l'Église, dans sa volonté d'étendre la foi, joue un rôle important dans la diffusion des savoirs et de nombreuses **écoles gratuites** voient le jour. La création d'écoles de filles, déjà engagée depuis un siècle, est poursuivie. L'enseignement dispensé par des maîtres laïcs se limite à l'apprentissage de rudiments de lecture, de catéchisme et de morale et place au second plan l'écriture et l'arithmétique. Ces écoles obtiennent malgré tout des résultats corrects mais disparaissent à la Révolution pour laisser place à un enseignement beaucoup plus laïc, reflet de la pensée des Lumières.

**L'éducation savante.** Celle-ci relève davantage des jésuites, qui contribuent à diffuser un savoir littéraire, juridique, scientifique et médical, que des laïcs. Des collèges à destination des enfants de la bourgeoisie s'implantent dans les villes et les bourgades jusqu'en 1768, date de la suppression de cet ordre. —> L'éducation des jeunes nobles est dispensée à l'École des Cadets Gentilshommes, installée à Lunéville. Seuls quarante huit jeunes gens, justifiant pour moitié d'une origine Lorraine ou Barroise et pour l'autre d'une origine Polonaise et Lithuanienne, en bénéficient.

**La place du jeu.** Le siècle des Lumières commence à regarder l'enfant comme un individu à part entière, avec des besoins particuliers. On attribue donc au jeu une importance toute nouvelle dans l'éducation. Les jeux sont jusqu'alors conçus pour les élites et ne diffèrent guère des productions du XVII<sup>e</sup> siècle : leurs objectifs sont le plus souvent d'ordre moral, militaire ou géographique : ils préparent les enfants à leurs futures fonctions. Ceux-ci apprennent par exemple à reconnaître des blasons, à repérer les territoires de leur royaume, à faire la guerre avec des figurines, à être un bon roi à l'aide d'un jeu de l'oie... Cependant, le commerce du jouet mis en place par les merciers se développe peu à peu et devient plus accessible à l'ensemble de la population. Et l'on voit surtout apparaître une littérature enfantine en totale mutation puisqu'elle adopte un style compréhensible par les enfants.

**Lire.** —> **L'essor du livre.** Les progrès de l'éducation et l'influence des Lumières permettent l'essor de la culture qui se répercute sur l'activité des imprimeurs lorrains. Les ecclésiastiques possèdent en général les bibliothèques les plus fournies tandis que la transmission des valeurs culturelles du peuple passe avant tout par le **récit oral** dispensé au cours de veillées (les écreignes). Cela n'empêche pas certains villageois de posséder eux aussi quelques ouvrages pour la plupart religieux ou pratiques et de bénéficier de la littérature de colportage. Celle-ci diffuse l'**imagerie populaire** dans des almanachs et des calendriers. —> Apparaît également une presse provinciale répondant aux aspirations des privilégiés et présentant aussi bien l'actualité régionale que des événements nationaux, des textes sur les sciences, les arts, les spectacles. Pour permettre une meilleure circulation des livres, des journaux et des idées apparaissent des **cabinets de lecture**, salles chauffées où pour quelques sous, l'on peut s'adonner à la lecture des dernières nouveautés littéraires. —> **La littérature enfantine.** Charles Perrault au XVII<sup>e</sup> siècle, ouvre la voie à plusieurs écrivains tels que Madame Leprince de Beaumont, auteur de *La Belle et la Bête* et de la première revue pour enfants en 1757, *Le Magasin des enfants*, puis du *Magasin des adolescents* en 1760 et enfin du *Magasin des pauvres* en 1768. Dans la littérature enfantine s'affirme également le goût pour l'exotisme, les voyages extraordinaires et la découverte d'autres civilisations très à l'honneur au XVIII<sup>e</sup> siècle ; *Les Mille et Une Nuits* d'Antoine Galland, *Les voyages de Gulliver* de Jonathan Swift, *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe, *Les merveilleux voyages et aventures du baron de Münchhausen* de Gottfried Bürger August en sont de merveilleux exemples. Ce nouveau genre littéraire bénéficie comme la littérature pour adultes de l'essor de l'imprimerie, et d'une diffusion croissante. La première librairie pour enfants est même créée à Londres en 1750. ●





Habiter. —> En ville. La remise en question des règles et traditions fixées au cours des siècles précédents impose une vision plus **intimiste** privilégiant l'intérieur et les émotions. Bien que cette nouvelle sensibilité ne concerne qu'une élite, elle est présente dans les arts décoratifs et à travers toute l'Europe. La valorisation de cet univers familial se traduit également par un réaménagement de la structure de la demeure bourgeoise. Ainsi, les pièces de la maison, qui jusqu'à ce moment n'ont pas de fonctions précises, se spécialisent. Apparaissent alors la cuisine, la salle à manger (qui porte jusqu'alors l'appellation de chambre) et, dans les intérieurs cossus, des cabinets pouvant servir de garde-robe, bibliothèque, boudoir, salon, cabinet de curiosité, ou de toilette.

—> À la campagne. Malgré certaines disparités locales, les maisons sont construites en profondeur, selon des **rains** (travées) qui se succèdent dans l'axe du faîtage. Le nombre de rains (au maximum trois) est fonction de la richesse du propriétaire. Une maison à trois rains habitée par une famille aisée de laboureurs est constituée comme suit : au centre le rain destiné à recevoir le matériel agricole et de part et d'autre, celui des bêtes et celui des humains. Cette organisation est encouragée par Léopold qui octroie, en 1720, une subvention à qui s'y conformera. La cuisine, pièce borgne et accessible de toute part, est placée au centre du rain d'habitation et bénéficie d'une cheminée qui adoucit la température du logement. En plus des sièges et de la table, on peut y installer des couchettes où dorment les enfants ; les parents couchent en général dans la chambre voisine de la cuisine, le poêle ou « belle chambre », donnant sur la façade. Une troisième pièce donnant sur l'arrière de l'habitation peut abriter une seconde chambre ou alors le pétrin, le saloir, le cuveau à lessive, le chanvre à conserver...

**Se nourrir** : (cf. fiche) Le repas est aussi le théâtre de contrastes saisissants tant par la diversité que la quantité des mets. Même si l'on se soucie peu d'équilibre alimentaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, un médecin de la Société royale de médecine, Didelot, souligne l'influence de l'alimentation sur la santé et encourage les citadins à adopter le régime alimentaire des villageois en délaissant la viande au profit des légumes. Malgré tout, le sort des campagnes, soumis à la fluctuation des récoltes, est loin d'être enviable. Comme dans les autres aspects de la vie quotidienne, on peut noter l'influence de l'Église : « faire maigre » au **Carême** et ne pas manger de viande, d'œufs ni de fromage, encourage la consommation de poisson. Celui-ci peut être importé de mer du Nord ou pêché dans nos rivières. Cette règle très stricte peut être assouplie par mandement épiscopal en période de crise de subsistance.

**Se distraire** : (cf. fiche) Riche ou pauvre, citadin ou villageois, l'homme, plus que la femme, qui est contrainte par les tâches domestiques, cherche des moments d'évasion. On assiste cependant à une main mise de plus en plus présente de l'Église et du pouvoir sur les distractions populaires qui tendent, avec l'essor du théâtre, à devenir de plus en plus profanes. La fête minutieusement organisée ne doit laisser que peu de place à la spontanéité du peuple.

**Se déplacer** : (cf. fiche) Destiné surtout à un usage militaire au XVII<sup>e</sup> siècle, le réseau routier lorrain est extrêmement détérioré lorsque le duché retrouve son indépendance en 1697. Léopold puis le chancelier La Galaizière entreprennent des travaux importants afin de redonner à la Lorraine une activité commerciale perdue.

**Se vêtir** : (cf. fiche) Le XVIII<sup>e</sup> siècle montre une évolution importante dans l'art de s'habiller et met en avant une **diversification** et une **simplification** du vêtement, qui s'affirme à la Révolution. Reflet de la situation sociale, il prend de l'importance dans les couches populaires grâce au progrès de l'industrie. ●



## SE NOURRIR



Un dîner dans la salle des fêtes  
du palais des Princes de Salm,  
vers 1770  
© Mairie de Raon-L'Étape

Sur ce tableau, on peut observer la table ronde qui a fait place à des installations provisoires démontées en dehors des repas. Le surtout, posé sur la table de desserte est entouré d'un chemin de sable. Ces ornements évoquent le décor de rocaille des jardins.

À la table des privilégiés. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que naît la table moderne de forme ronde. Celle-ci devient espace de convivialité et d'intimité et trouve sa place dans un lieu spécialisé : la salle à manger. Comme au siècle précédent, on lui accorde dans les milieux aisés beaucoup de soins, puisqu'elle fait l'objet d'une décoration abondante fortement inspirée de l'architecture et de l'art des jardins. Ces tables privilégiées profitent de l'importation de produits exotiques tels que le café, le chocolat, les épices et de l'inventivité de leurs cuisiniers, comme Joseph Gilliers, chef d'office à la cour du roi de Pologne qui met au point des présentations culinaires savantes et spectaculaires. À la richesse des mets proposés à la table des nobles s'ajoute une spectaculaire présentation des plats. La table était en effet conçue comme un « univers en miniature », « offrant au regard un spectacle de rêve, de pure fantaisie ».

Extraits de l'ouvrage *À l'office du Roi de Pologne* : « On n'en finirait pas s'il fallait énumérer les ingénieux artifices et les tours de force par lequel Gilliers, se conformant ainsi au goût de son maître, imitait des fruits rares ou hors saison, avec des navets et de simples... »  
—> « Certains desserts composés par Gilliers et reproduits par la gravure, dans son traité, présentent l'aspect d'un jardin enchanté. Au milieu d'un parc miniature qu'on croirait dessiné par Le Nôtre, s'élève une grotte en rocaille du sommet de laquelle jaillit une fontaine, à droite et à gauche du massif, de petits bassins contiennent les eaux de deux gerbes liquides. De distance à autre, des promeneurs, figurés par des statuettes, semblent parcourir ces lieux charmants, d'autres y goûtent les douceurs du repos au milieu des fruits, des fleurs, des sucreries... »

Le surtout était l'un des éléments majeurs de ces décors de table. Description de Gilliers : « Surtout, est une machine d'argent que l'on met dans le milieu d'une table pendant tous les services : on la garnit ordinairement d'huiliers, de sucriers, de citrons et de bigarrades. Il y a d'autres surtouts ou dormants que l'on fait avec des ouvrages d'Office, et que l'on décore avec du caramel, du pastillage et des fleurs artificielles. »

À la table des gens du peuple. Les campagnes quant à elles subissent les premières l'absence de récoltes ; le moment de la soudure (période comprise entre deux récoltes) en particulier est souvent difficile à passer. Cependant, malgré des écarts importants entre les classes sociales, la Lorraine ne fait pas figure de pays défavorisé. Au pain de froment et aux céréales cuisinées en bouillies et soupes diverses s'ajoute une variété extraordinaire de friands, tourtes et pâtés garnis de toutes sortes de viandes ou poissons. Le cochon occupe une place prépondérante tandis que la consommation d'autres viandes est souvent le fruit de braconnage (la chasse étant réservée aux nobles). Le potager ainsi que la basse-cour offrent également une source non négligeable de produits frais préparés dans des soupes (œufs, lait, légumes). Les vergers étant rares en Lorraine, on trouve les fruits sur des arbres isolés, ou dans les forêts et les vignes. Fort appréciés aussi bien en ville qu'à la campagne, on les déguste frais, en tartes, séchés dans le four. On produit également des confitures sèches ou des confitures liquides.





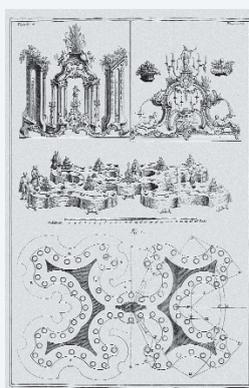
Les spécialités lorraines. Parmi les spécialités culinaires lorraines on peut noter : la quiche, la choucroute importée de Pologne, le pâté lorrain, la tourte aux grenouilles, la madeleine confectionnée à Commercy par Madeleine Paumier, le baba qui est un kouglof que Gilliers a l'idée d'imbiber de vin de malaga afin d'en faciliter la dégustation par Stanislas vieillissant et édenté...



La bergamote. Cette variété d'agrumes issue de la greffe d'un citronnier sur un oranger sauvage apparaît en Calabre entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont les ducs de la dynastie de Lorraine-Anjou qui en auraient introduit l'essence en Lorraine. Joseph Gilliers, chef d'office et distillateur à la cour du roi Stanislas, en fait des pastilles, ainsi que de la « neige ». La spécialité lorraine, appelée bergamote, que l'on connaît a été créée en 1857 par le confiseur nancéien Godefroy Lillig. Aujourd'hui, l'huile de cette plante est très utilisée en parfumerie et l'un de ses composés, le bergaptène, est également très recherché en pharmacologie dans le traitement de certaines maladies de peau et peut-être même de certains cancers.

Le *Cannaméliste* de Joseph Gilliers est un ouvrage de cuisine à destination des apprentis cuisiniers conçu comme un dictionnaire qui présente avec rigueur et précision des recettes et décorations de table. Son nom provient de « cannamelle », la canne à sucre.

Extrait : « La Bergamotte d'Automne est une grosse poire, lissée, plate, beurrée et fondante ; et quoiqu'elle soit verte quand on la cueille, elle ne laisse pas de devenir un peu jaune en meurissant ; son eau est douce et sucrée, accompagnée d'un petit parfum : elle le garde jusqu'au mois de décembre. » ❁



Avant-titre de l'ouvrage  
et surtout de table

Joseph Gilliers, *Le Cannaméliste*

Français, 1751

© Bibliothèque municipale, Nancy

/ cliché P. Buren



À SOUPER

Deux ailles,  
Une aux gros oignons,  
Une à l'espagnolle  
Deux potages,  
Un de santé,  
Un à la purée de navets.

ENTRÉES

De petits pâtés à la balaquine,  
De filets de lapereaux à la genevoise,  
De filets mignons de mouton sauce-piquante,  
De filets de faisans en matelotte,  
De cailles au laurier,  
De tourtereaux à la vénitienne,  
De perdreaux à l'ancien salmy,  
De petits pigeons accompagnés,  
Une blanquette de poularde aux truffes,  
Une marinade de Campines,  
D'ailerons de poullardes en hatelets,  
De noix de veau glacées dans leur jus.  
Un hachis de gibier à la turque,  
De ris de veau à la Sainte-Menehould,  
De canetons de Rouen à l'orange,  
Un haricot velouté brun.

QUATRE RELEVÉS

Un rost de bif de mouton de Choisy,  
Une pièce de bœuf à l'écarlatte.  
Un aloyau, le filet mincé à la chicorée,  
De pouilles de Caux à l'oignon cru.

QUATRE GRANDS ENTREMETS

Un pâté de faisands,  
Un jambon au perdrouillet,  
Une brioche,  
Une croquante.

DEUX MOYENS ROST

De petits poulets,  
De campines,  
De pigeons ortolans,  
De grives,  
De guignards,  
De perdreaux rouges,  
De faisands,  
Un caneton de Rouen.

• • •



• • •

SEIZE PETITS ENTREMETS

Une crème à l'infusion de café.  
D'artichaux à la Baligoure,  
De cardes à l'essence,  
De chouxfleurs au parmesan,  
D'œufs au jus de perdreaux,  
De truffes à la cendre,  
D'épinards au jus,  
De crêtes,  
Darimelles,  
D'haricots verts au verjus,  
Une omelette au jambon,  
De pattes de dindons à la Duxelle,  
Un rasgout meslé  
De profiterolles de chocolat,  
De petites jalousies,  
Une crème à la Genest.

Cette énumération est longue ; cela ne veut pas dire que chaque convive doit manger de tout. Les plus beaux plats sont annoncés par l'aboyeur puis découpés par l'écuyer tranchant et présentés à table par ordre de préséance. Ce qui n'est pas consommé repart aux cuisines et est resservi aux couches de la population les plus défavorisées. On peut noter la quantité importante de viande, signe de richesse à cette époque. ☼



**En ville.** Les habitants de Nancy fréquentent régulièrement les cabarets où l'on boit du vin, et les cafés où l'on peut déguster ce nouveau breuvage. On y pratique également de nombreux jeux fortement répréhensibles en raison du trouble qu'ils occasionnent. Les plus populaires sont les quilles (ou rampaux) interdites à Nancy, les cartes, le billard, le trictrac dont Stanislas avait la passion. —> La danse et la musique font l'objet d'un véritable engouement et les salles de danses se multiplient sous l'œil vigilant des municipalités. —> Le tabac prisé, fumé ou chiqué fait également partie des plaisirs quel que soit le milieu social. —> En plus des spectacles ambulants exécutés dans la rue par les montreurs d'ours, les danseurs de corde, des salles de spectacles sont construites à Nancy et à Metz. Léopold fait aménager un très bel opéra par l'architecte bolonais François Bibiena à proximité du palais ducal. Cet opéra attire non seulement la cour mais s'ouvre également aux notables, seigneurs et même bourgeois de Nancy. Une seconde salle voit le jour à l'angle de la rue Saint-Dizier et de la rue de la Poissonnerie (aujourd'hui rue Gambetta), et enfin, un nouveau théâtre est accolé à l'arrière du Collège de médecine (aujourd'hui musée des beaux-arts).

**La fête populaire.** C'est en premier lieu la fête du groupe familial et de son entourage ; elle marque en général le passage d'une étape de la vie. Certaines, comme la fête des Valentins et des Valentines, sont mal tolérées par l'Église qui préfère des fêtes plus organisées et de ce fait mieux contrôlées. Ainsi en est-il de la Fête-Dieu qui, outre la glorification de Dieu, proclame le prestige de la ville et la stricte hiérarchie de la société, avec la participation à une procession bien ordonnée de tous les corps de métier, du clergé, du corps de l'hôtel de ville. —> Plus orientée vers l'exaltation du pouvoir souverain, la procession de la fête des Rois, chaque 5 janvier, commémore la victoire du duc de Lorraine René II sur le duc de Bourgogne Charles le Téméraire en 1477 ; mais son caractère nationaliste la fait interdire lors de l'occupation française. Les entrées en ville des différents souverains sont également l'objet de la célébration de la monarchie absolue. —> Dans les campagnes, les fêtes patronales, comme la Saint-Jean, conformes au calendrier chrétien, attirent la population des localités environnantes. Prenant prétexte du désordre et de la licence qu'elles occasionnent, on tente d'en diminuer le nombre afin de réduire le nombre de jours fériés. Malgré toutes ces entraves, la fête populaire parvient à garder sa place.

Texte de réglementation du Rampaux et des maîtres à danser (Archives municipales, Nancy) : 21 mars 1776 « De par le roi et M. le Lieutenant général de police. En conséquence du réquisitoire du procureur du roi de la police, ex positif : que, de tous les jeux tolérés pour l'amusement et l'exercice du citoyen, il n'en est pas de plus funeste que celui communément appelé rampaux ; que ce jeu qui a un attrait presque invincible pour les oisifs et les fainéants, absorbe la médiocrité des fortunes et porte le trouble et la désolation dans les familles ; que, pour subvenir aux pertes qu'il entraîne, l'on s'expose le plus souvent au déshonneur et à l'infamie ; qu'enfin, il est d'expérience que ces assemblées tumultueuses servent de théâtre aux scènes les plus tragiques... ».

9 décembre 1764 « Défense aux maîtres à danser, joueurs d'instruments et autres, de tenir assemblées en leur maison ou ailleurs, sous prétexte de bals ou danses, sans permission de police ». ❁

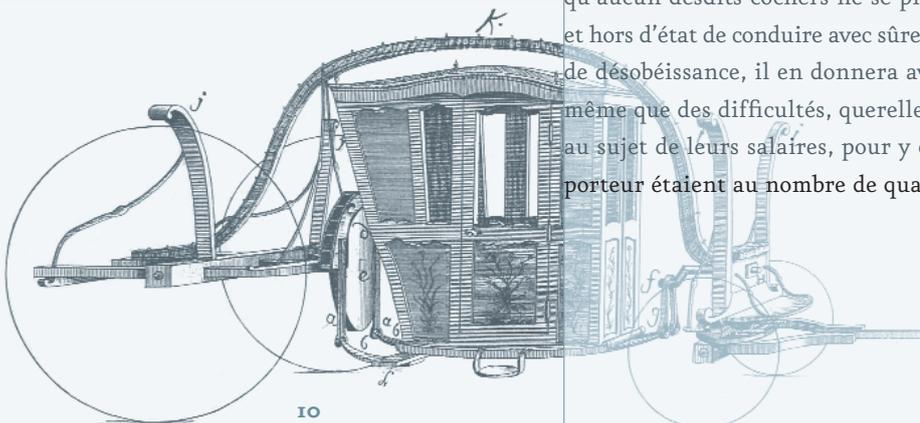
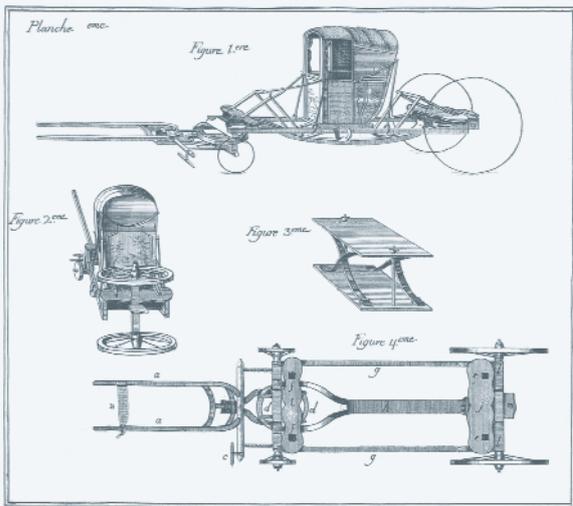


Dès le début de son règne, Léopold entreprend de faire entretenir les routes en imposant aux communes la corvée des Ponts et Chaussées. À partir de 1745, de grands travaux d'**aménagement du réseau routier** poursuivent son œuvre (Pont à neuf arches à Pont Saint-Vincent, chaussée de la forêt de Haye). On relate qu'en moins de trois ans, on fait construire plus de 40 000 toises (soit 1143 km) de chemins publics et plus de 400 ponts. La Galaizière, en accord avec Belle-Isle, fait relier les places fortes et les centres industriels. Le commerce du sel vers la Suisse est facilité grâce à l'aménagement de la traversée des Vosges. L'avènement de ce véritable réseau routier inter villes contribue fortement à la circulation des denrées et des idées. Nancy est reliée à la plupart des villes environnantes (Mirecourt, Metz, Toul, Verdun...). L'installation de la cour à Lunéville favorise la mise en place d'une ligne quotidienne entre les deux villes. De plus, on relie Nancy à Paris en quatre jours chaque semaine. La cité ducale devient en outre un important centre d'entrepôt relié aux plus grandes foires de l'époque comme celle de Lyon, de Champagne ou de Francfort. —> Le recours aux **voies d'eau** est également fréquent, en particulier pour le flottage du bois et le transport de gros matériel. Un petit port avec grue est mis en place près du pont de Malzéville : le crosne (de l'allemand Kran).

Stanislas Leszczyński,  
Nouvelles découvertes  
pour l'avantage  
et l'utilité du public, 1758

© Bibliothèque municipale, Nancy  
/ cliché P. Buren

Avec l'essor démographique, Nancy connaît une multiplication des chaises à porteur, des carrosses et des voitures à quatre roues. L'augmentation du trafic impose alors la mise en place de mesures de sécurité. —> Texte de réglementation des voies de circulation (Archives municipales, Nancy) : 28 décembre 1737 « Règlement concernant les cochers des carrosses publics et porteurs de chaises : en conséquence du privilège exclusif qu'il a plu au roi d'accorder au Sieur de Brie, d'avoir et tenir à Nancy, sous l'autorité et inspection de police, six carrosses pour le service du public, il en tiendra journallement trois à la vieille ville, proche le château de la cour, et trois à la ville neuve, entre les deux villes. Les cochers seront habillés de drap de couleur jaune et les manches à la matelotte de drap noir. Ils auront, pour le service qu'ils rendront dans l'intérieur de la ville, 25 sous pour la première heure, et 20 pour chacune des heures qu'ils seront employés au-delà de la première. Lorsqu'il sera question de sortir de la ville au delà d'une demi-lieue, il sera convenu de gré à gré avec eux, eu égard à la distance des lieux où l'on voudra aller et à la durée du temps qu'on voudra les garder. Il sera établi entre eux un chef qui sera tenu de veiller à ce qu'aucun desdits cochers ne se présente au service du public étant ivre et hors d'état de conduire avec sûreté ; auquel cas il le fera retirer, et en cas de désobéissance, il en donnera avis au lieutenant général de police, de même que des difficultés, querelles ou batteries qui pourraient survenir au sujet de leurs salaires, pour y être par lui pourvu... ». (Les chaises à porteur étaient au nombre de quatorze.) \*





Un code vestimentaire rigoureux. Jusqu'à la Révolution, les **lois somptuaires** définissent ce que chacun a le droit de porter en fonction de son rang ; par conséquent, le costume reflète de façon évidente la position sociale. Dans l'« Art du tailleur... », Garsault fixe les principes à respecter pour la coupe et l'assemblage du costume de tout un chacun. Ainsi, si la forme est imposée, la matière varie selon le rang ou la fortune, et tandis que les nobles se font tailler des habits sur mesure, les couches les plus modestes se fournissent chez des fripiers ou marchands de seconde main.

Vers la simplification et la diversification. Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'art de se vêtir subit des influences diverses et opposées. L'influence **rococo** oriente la création de vêtements dans la recherche d'artifices et dans le recours à des décors extravagants et des matières somptueuses comme en témoignent les robes à la Française, costume de cour par excellence. Le corset et le volumineux panier façonnent la forme du vêtement qui est conçu comme une véritable « architecture textile ». Les coiffures tant de fois caricaturées en sont le meilleur exemple. —> À l'opposé, se développe un nouvel intérêt pour **la nature et l'Antiquité** romaine déjà présent dans la peinture et l'architecture depuis la découverte d'Herculanum et de Pompéi. La recherche d'intimité fait alors disparaître peu à peu les toilettes d'apparat au profit de costumes plus confortables, inspirés des tenues du peuple. Les femmes se trouvent alors libérées de l'entrave des volumineux paniers et les coiffures sont également marquées par un retour au naturel : aux célèbres « poufs » superposant des ornements les plus divers succèdent en fin de siècle des chapeaux de paille et des coiffures plus discrètes. On cesse également de se poudrer les cheveux et de porter des perruques. —> L'influence **exotique** se fait sentir également et l'on importe des kimonos, des éventails, des tissus qui utilisent de nouveaux procédés d'impression imitant les coloris des cotonnades importées des Indes. —> Cette tendance générale à la simplification et à la liberté du vêtement se confirme à la Révolution. —> C'est ainsi que la loi du 8 brumaire An II (29 octobre 1793) permet « la liberté du costume » : « nulle personne de l'un ou l'autre sexe ne pourra contraindre aucun citoyen ou citoyenne à se vêtir d'une façon particulière... » —> À ce moment précis, le vêtement devient même le signe de ralliement et l'emblème d'une rébellion.

Nouvelles matières et nouvelles techniques. L'industrie textile très présente en Angleterre est l'une des premières au XVIII<sup>e</sup> siècle à se transformer grâce à des inventions majeures : 1733 : la **navette volante** par John Kay qui permet le tissage de pièces plus larges.

1767 : la **spinning jenny** par James Hargreaves qui donne la possibilité de filer simultanément plusieurs fils de coton.

1785 : le **premier métier à tisser** d'Edmund Cartwright.

Les débuts de la mécanisation permettent la diversification des étoffes (mousselines, basins, cotonnades...), tandis que l'augmentation de la productivité rend le produit textile accessible à un plus large public : les **cotonnades** en particulier participent au développement de vêtements peu coûteux et durables. Faciles à teindre, elles suivent facilement les caprices de la mode et offrent confort et légèreté.

L'influence de la mode. L'extension du marché du vêtement favorise la naissance de la mode. Jusqu'alors totalement dictée par le monarque, elle profite d'influences diverses (artistes, jeunesse élégante...) et se développe dans tous les quartiers élégants de Paris grâce aux boutiques de « marchandes de mode ». On assiste également à partir de 1750 à la multiplication de la presse spécialisée comme « *Le journal des goûts* », « *Le cabinet de modes* », « *La galerie de la mode* ». Le modèle français se diffuse ainsi dans toute l'Europe.





**Le textile en Lorraine.** Le duc Léopold, fidèle à la tradition de Charles III, fait de gros efforts pour développer des industries textiles dans les Vosges et à Nancy afin de s'affranchir de la tutelle de la France et de la Hollande. Il accorde donc des privilèges à plusieurs manufactures pour la fabrication des draps fins et ordinaires, des « bas au métier » (dans la renfermerie de Maréville), des étoffes de soie (à Nancy), des galons d'or et d'argent (à Sainte-Marie-aux-Mines) et même pour la fabrication de chapeaux. La Lorraine réussit également à exporter des savoir-faire de luxe avec la dentelle de Mirecourt, la broderie blanche de Nancy et la broderie de Lunéville.

**La garde-robe des nobles. Garde-robe de Madame de Boufflers en 1786** (Texte extrait de *L'élégance et la Nécessité : costumes de Lorraine*, collections des musées de Lorraine, Serpenoise, 2001) : « cinquante jupes et robes en taffetas (toile légère de soie) noisette, lilas ou paille à petites mouches, en satin cramoyse, brodé de soie blanche, en piqué à fond jaune brodé ou blanc à fleurs noires, en toile anglaise blanche à fleurs noires, en mousseline des Indes brodée de soie, en batavia (tissu très fin sans envers présentant des diagonales et des sillons), en gourgouran (étoffe de soie des Indes) de soie avec des parements de poils [...] Trois manteaux l'un en satin blanc, l'autre en linon avec une garniture à mouche blanche [...] Plusieurs paires de manchettes en dentelle et en mousseline, quelques bonnets en dentelle [...] deux aulnes d'un textile encore peu répandu en Lorraine, le coton ». —> S'y ajoutent les effets d'une mode éphémère avec la présence d'une robe « à la polonaise » en vogue entre 1776 et 1786. Le manteau, rare chez la femme, comme chez l'homme, est un signe de distinction sociale, comme l'attestent les inventaires nancéiens.



← Adolphe Ulrich Wertmuller, *Portrait présumé d'Émilie Charton*, 1781

© musée des beaux-arts, Nancy / cliché Ville de Nancy

Ces œuvres donnent une idée précise de l'enfance noble au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le jeu sur la matière et les reflets met en évidence le raffinement du sujet. Les cheveux sont poudrés, le velours satiné, la soie et la fine dentelle contrastent avec l'épaisse fourrure. Seul le visage resté très enfantin évoque la jeunesse du modèle.

→ Charles-Alexis de Roguier, vers 1769

© Musée lorrain, Nancy / cliché P. Mignot





**La robe volante** est portée dès la fin du règne de Louis XIV. Son aspect confortable cache un corset étroitement serré. Dérivée d'un déshabillé, elle doit son nom au large volant tombant des épaules jusqu'au sol. Des peintres comme Antoine Watteau et Jean-François de Troy ont représenté avec talent la délicatesse des matières utilisées. —> **La robe à la Française** : le costume féminin se compose de trois pièces : une robe, une jupe (sorte de jupon apparent) et une pièce triangulaire qui se portent au-dessus d'un corset et d'un panier. —> **La robe à la Polonoise** montre une jupe séparée en trois pans et relevée par un cordon de suspension. Très en vogue dans les années 1770, elle doit son nom à la division de la Pologne entre trois États, l'Autriche, la Prusse et la Russie. —> **corset, panier, chemise**. Le corset dont l'appellation remonte au XIX<sup>e</sup> siècle est rigidifié par des baleines qui accentuent les courbes féminines. —> **La pièce d'estomac** est une pièce de tissu triangulaire qui dissimule le décolleté profond des robes de style rococo. Elle est souvent décorée de broderies extravagantes, de rubans, de bijoux et de dentelles. —> À l'exception des costumes de cour, le vêtement féminin s'épure. Apparaît alors la **robe à l'Anglaise** qui se porte sans panier. —> L'« **habit à la Française** » est caractéristique du costume masculin du XVIII<sup>e</sup> siècle composé d'un justaucorps, d'une longue veste et d'une culotte. —> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est inconcevable pour une femme mariée de sortir « en cheveux » ; c'est pourquoi les coiffes et les cornettes sont toujours présentes en nombre suffisant pour ne jamais en manquer avant la lessive.

**Les toilettes populaires.** Pour connaître le costume des plus pauvres, on ne dispose que de très peu de portraits peints, et pas d'inventaires après décès ; en revanche, les dossiers de procédures criminelles nombreux à cette époque en raison de la délinquance accrue apportent des renseignements précieux comme dans l'extrait suivant —> Vêtements d'une femme trouvée au bord de la Meurthe<sup>1</sup> : « Vêtue d'une jupe de laine rayée, d'un corset de pluche grise, de bas de laine grise, de souliers de cuir et de boucles de métal. » Femme de paysan en 1724<sup>1</sup> : « Cinq jupes en estamette (laine surtout et fil), en ratine (laine croisée), en siamoise (soie et coton), deux en droguet (laine et fil), six chemises, deux camisoles (corsages non ajustés, à manches, dépassant à peine la taille et en général lacés sur le devant), un corselet d'étamine, des tabliers, paires de bas, souliers, dix cornettes de toile de ménage et neuf de toile fine. » ❁

<sup>1</sup> Textes extraits de *L'Élegance et la Nécessité : costumes de Lorraine*, collections des musées de Lorraine, Serpenoise, 2001.



robe volante



à la Française



à la Polonoise



corset, panier, chemise





Jean-Baptiste Claudot,  
*Vue de Nancy*  
 © Musée lorrain, Nancy  
 / cliché P. Mignot

Ce tableau de Jean-Baptiste Claudot montre que l'essentiel du costume féminin populaire est composé à cette époque d'une jupe, d'un tablier et d'une camisole (corsage). Celui de l'homme d'un justaucorps, d'une culotte, et d'un chapeau. Les sous-vêtements, excepté les chemises en lin ou en chanvre, sont rares aussi bien chez la femme que chez l'homme. Petit à petit, les couleurs vives et les rayures envahissent la garde-robe.

(ci-dessous et page précédente)  
 Illustrations tirées de  
 Les collections du Kyoto Costume  
 Institute Fashion,  
 une histoire de la mode  
 du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle  
 © Taschen, 2002



← pièce d'estomac à l'Anglaise

habit à la Française



